

Préface

La France, un territoire sur le chantier

Les géographes se sont-ils fait voler la France ? Après avoir écouté l'historien Michelet pour qui « la France est une personne », formulation d'une puissante personnalisation du nouvel État-nation post-révolutionnaire, ils ont peiné à prouver que la France, c'était aussi un territoire. L'histoire est si envahissante dans l'idée nationale, le rôle des rois si prégnant qu'on a eu peine à dégager ce que la France devait à la géographie. Même Vidal de La Blache écrivait une géographie de la France en forme de « tableau », c'est dire.

Dans les années 1970 et 1980 qui correspondent à l'élargissement de l'Europe et, donc, quelque part, à une forme de dissolution du territoire français dans un ensemble plus vaste, les géographes furent nombreux à écrire sur la France. Daniel Noin écrivit un *best seller* étudiant, *L'Espace français*, qui devait beaucoup à la démographie et l'analyse spatiale. Son collègue de Paris-1, Philippe Pinchemel, qui aimait à rappeler le mot de Vidal (« la géographie, science des lieux et non des hommes ») offrait une copieuse étude dans la célèbre collection « U » qui était, à bien des égards, assez monographique. Pierre Estienne, de l'université de Clermont-Ferrand, publiait dans sa *France* en quatre volumes une véritable entomologie des territoires, toutes les villes et les moindres régions et sous-régions étant évoquées avec un certain brio qu'on n'a jamais retrouvé sinon plus tard chez Philippe Piercy. Roger Brunet, alors à l'université de Reims, pilotait une édition grand public chez Larousse et en kiosque, *Découvrir la France*, un peu dans la même veine, avec des photos couleurs, la France aérienne des cartes postales d'Alain Perceval. Un travail très soigné mais largement monographique, comme le souhaitaient sans doute les lecteurs. Xavier de Planhol et son disciple Jean-Robert Pitte ont exploré plutôt le volet culturel de la France dans leurs ouvrages. Enfin, Armand Frémont qui avait pourtant quitté l'université, prenait régulièrement sa plume pour donner une géographie raisonnée de la France chez Flammarion.

De cette débauche éditoriale, on tirait le sentiment de livres à la fois savants et hésitants, citant eux aussi Michelet, peignant les formes mouvantes de ce couple unité/diversité pour saisir cet objet géographique à dessiner dans l'imaginaire des jeunes générations de lycéens et d'étudiants. Vingt ans plus tard, on se demande encore si, justement, la grande singularité de la France, État-nation hypercentralisé, ce n'est pas la diversité. Non pas celle que célébraient Vidal de La Blache dans son *Tableau de la géographie de la France* de 1903 ou Braudel, par ses paysages, ses « tempéraments » et ses goûts. Mais une diversité anthropologique, profonde, radicale qu'Hervé Le Bras et Emmanuel Todd avaient déjà décrite en 1981 dans *L'Invention de la France*, poussant l'impertinence à écrire que c'était là, notre « génie national ».

Leur *Atlas anthropologique et politique*, enrichi pour les saisons électorales des années 2010, rappelle que la France n'a été fondée par aucun peuple particulier. Elle porte le nom d'un groupe germanique, parle une langue dérivée du latin. Elle a, ensuite, agrégé une communauté de peuples sur ses marges par la volonté royale et impériale. Pour Todd et Le Bras, « plus que tout autre nation au monde, elle

est un défi vivant aux déterminismes ethniques et culturels ». Apparu entre le VI^e et le XI^e siècle, le mot « *Francia* » a connu une belle fortune, grâce aux rois. Mais sa configuration spatiale du territoire a été très instable entre Philippe Le Bel et Louis XIV. Reformaté à la Révolution par la maquette départementale, le territoire a pris un considérable embonpoint, confisquant les terres basses riveraines de la mer du Nord jusqu'à la frontière danoise et, au Sud, atteignant Rome et le delta de l'Ebre pendant quelques années. Mais Napoléon manque la réalisation de son rêve d'une « grande nation » en charge d'une réorganisation de l'espace européen.

La République a projeté la France « outre-mer » sur tous les continents pendant moins d'un siècle. De cette histoire, il reste ce qu'on appelle avec un léger mépris les « confetti » de l'Empire français. Au siècle dernier, la France a peiné à se souder autour de ces territoires lointains lors des deux guerres, et elle a dû lâcher son empire. Mais à l'intérieur, les bouleversements ont été autrement plus conséquents : elle a complètement changé de visage en perdant ses paysans. L'effondrement du catholicisme et du communisme a entraîné un sérieux vide religieux et idéologique dans tout le pays. Les thèmes nationalistes qui ressurgissent à chaque campagne électorale trahissent un mal-être ou un défaut de méthode politique face aux défis de la mondialisation.

Le quinquennat de François Hollande n'échappe pas à la volonté réformatrice de la décentralisation et d'une tentative de rénovation de la vie démocratique par le non-cumul des représentations. Pour cette « réinvention » territoriale, Jacques Lévy qui voulait « oser le désert » de la ruralité enjoint les politiques de dissiper les mythes de la ruralité. Il faut rendre au zonage de 1990 les huit millions d'habitants que l'INSEE a reversé des villes vers les campagnes. Et s'il y a justice à faire, c'est de reconnaître à Paris un rôle fort de redistribution à l'inverse du cliché d'une capitale siphonnant le pays. À porter le débat sur la justice spatiale, Jacques Lévy veut une géographie enkystée dans le politique, travaillant à atténuer les effets des différenciations spatiales.

Prenons donc la France comme un objet complexe tel qu'Edgar Morin les affectionnait. À nous d'y apporter les traits de son visage qu'on appellera, par commodité, géographie. Notre discipline est mise au défi d'en rendre toutes les potentialités économiques et culturelles dans l'environnement changeant de l'Union européenne et d'un monde qui rebat constamment ses cartes politiques et démographiques. La géographie doit tenter d'expliquer ce qui peut être le meilleur usage de l'espace et, mieux encore, comment les ressources spatiales de la France (sa taille, sa forme, ses structures, ses points forts) peuvent contribuer à développer son économie, son hospitalité, ses cultures nationale et régionales. Elle doit donner à voir un territoire qui est, comme hier, la matrice de ses ressources et de ses rêves.

Gilles Fumey

1

Quelques repères statistiques

DIX GRANDES FIRMES FRANÇAISES DU CAC 40 À L'INTERNATIONAL

Firmes	Secteur	Part du chiffre d'affaires réalisée à l'étranger (2011)	Part des effectifs employée à l'étranger
PPR	Luxe, cosmétiques	73 %	94 %
Arcelor-Mittal	Industrie BTP	94 %	92 %
Danone	Grande consommation	89 %	91 %
L'Oréal	Luxe, cosmétiques	88 %	91 %
Publicis	Médias	91 %	91 %
Accor	Hôtellerie	66 %	91 %
Lafarge	Ciment, BTP	88 %	90 %
Michelin	Automobile, pneumatiques	90 %	79 %
Axa	Assurance	78 %	79 %

Source : Les Échos, 23 avril 2013

Sont surlignées en gris les firmes (parmi ces 10) dont le chiffre d'affaires a dépassé 100 milliards d'euros en 2012.

DÉFICIT ET DETTE PUBLICS EN FRANCE, AU MIROIR DE SES VOISINS EUROPÉENS (EN % DU PIB)

Pays/région	France	UE	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie
Déficit 2009	-7,5	-6,9	-3,1	-11,5	-11,2	-3
Déficit 2012	-4,8	-4	0,2	-6,3	-10,6	-5,5
Dettes 2009	79,2	74,6	74,5	67,8	53,9	127
Dettes 2012	90,2	85,3	81,9	90	84,2	116,4

Source : Les Échos, 23 avril 2013

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DIVERS

Population (en millions d'hab.)	PIB (en milliards d'euros)	Taux de chômage (%) (des < 25 ans)	Croissance -2012 -2013 (projection FMI)	Part de Français des « classes moyennes »	Solde du commerce extérieur (en milliards d'euros)	Nombre de salariés du tourisme (2010) (% de l'emploi total)	Part de l'industrie dans la valeur ajoutée (en 2010) (comparaison avec l'Allem.)	Population sous le seuil de pauvreté en 2011 (%)
63,6	2028,5	10,6 % (25,7 %)	0 % (-0,1 %)	48 %	-65,8	857 700 (5,2 %)	12,5 % (23,8 %)	13,5 %
Densité de population (hab/km ²)	Accroissement annuel moyen (%)	Mortalité infantile (pour 1000)	Fécondité	Dépenses de santé (% PIB)	Dépenses militaires (% PIB)	Dépenses d'éducation (% PIB)	IDH 2012	Femmes parlementaires (%) en 2011
115	0,4	3,5	2	12,1	2,3	5,6	0,893 (20 ^e)	19 %

Sources : Insee, Banque de France, FMI, Ifop, Fondation Jean Jaurès, *Images économiques du monde 2014*

LES PRINCIPALES COMMUNES ET AIRES URBAINES EN FRANCE

Rang	Ville	Population communale (2013)	Ville	Population de l'aire urbaine (2011)
1	Paris	2 243 833	Paris	12 089 098
2	Marseille	850 726	Lyon	2 118 132
3	Lyon	484 344	Marseille	1 715 096
4	Toulouse	441 802	Toulouse	1 202 889
5	Nice	343 304	Lille (partie française)	1 150 530
6	Nantes	384 970	Bordeaux	1 105 257
7	Strasbourg	271 782	Nice	1 005 230
8	Montpellier	257 351	Nantes	854 807
9	Bordeaux	239 157	Strasbourg	757 609
10	Rennes	207 178	Grenoble	664 832

Source : Insee

CHRONOLOGIE DES GRANDS AMÉNAGEMENTS DU TERRITOIRE

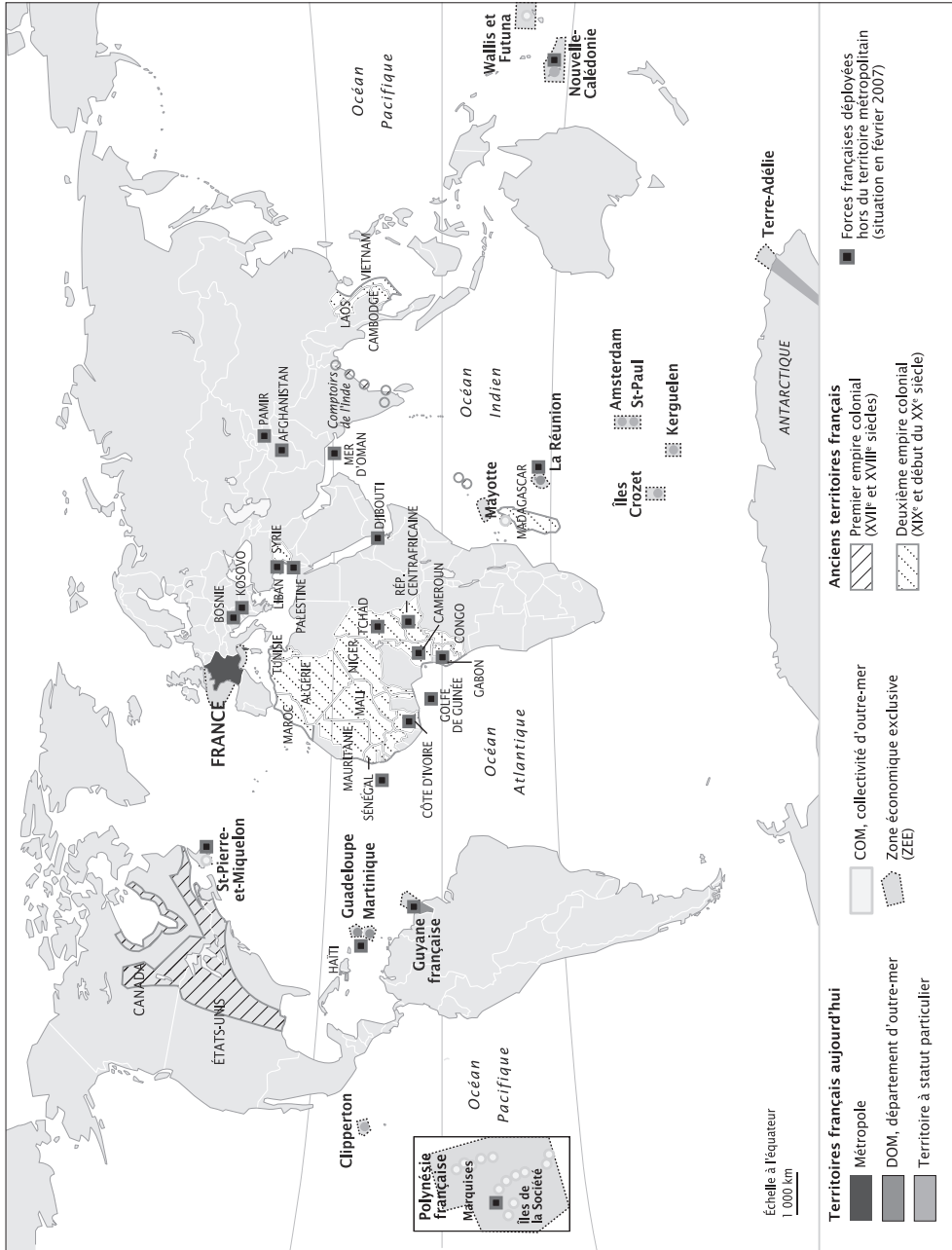
- 1963 : création de la DATAR et mission Racine
(début de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon)
- 1964 : plan Neige
- 1965 : création des villes nouvelles
- 1967 : politique des 8 métropoles d'équilibre
- 1974 : programme électronucléaire
- 1975 : création du Conservatoire du littoral
- 1981 : mise en service du TGV Paris-Lyon
- 1985 : loi Montagne
- 1986 : loi Littoral
- 1991 : plan Université 2000
- 2000 : loi SRU
- 2007 : lancement du Grand Paris

Source : E. Janin, S. Rauline, T. Snégaroff, *Atlas de la France. Enjeux et défis*, Ellipses, 2012













2 La France métropolitaine










La France dans le monde











Un espace diversifié : des activités nombreuses et complémentaires

-  Concentration des fonctions politiques dans la capitale
-  La Défense, principale concentration de sièges sociaux en Europe
-  Grand Paris : territoire de projet et ville innovante
-  Autres pôles d'activités tertiaires et industriels
-  Pôles de compétitivité mondiaux ou à vocation mondiale, pôles majeurs de recherche et d'innovation
-  Pôles culturels
-  Parcs naturels régionaux
-  Territoires ruraux à dominante agricole
-  Centrales nucléaires
-  Centrales thermiques
-  Raffineries de pétrole
-  Stations balnéaires

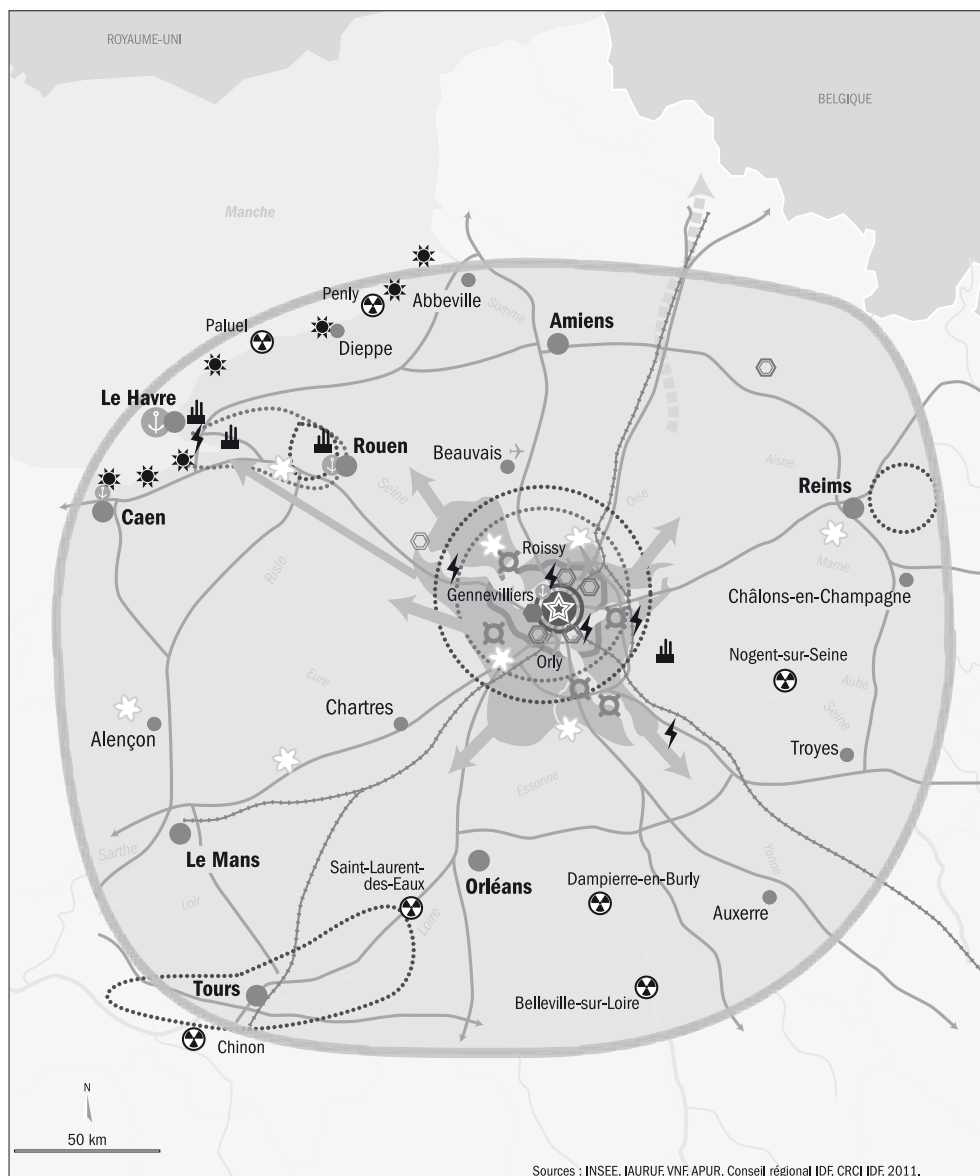
Une vaste région sous la domination d'une armature urbaine puissante et hiérarchisée

-  Limite de l'aire d'attractivité parisienne
-  Paris, capitale et ville mondiale
-  Agglomération parisienne, aire urbanisée de très forte densité de population
-  Axes d'étalement de l'agglomération parisienne
-  Villes nouvelles de l'agglomération parisienne (années 1960/1970)
-  Métropoles régionales, relais de Paris, dans l'aire d'influence de la capitale
-  Villes secondaires

Un important maillage de réseaux de communication et d'échanges

-  Réseau autoroutier centré sur Paris
-  Lignes TGV
-  50 → 30 → 3 Un trafic aéroportuaire centré sur les grands hubs parisiens, Roissy et Orly (en millions de passagers par an)
-  70 ↓ 20 ↓ 3 Principaux ports maritimes et fluviaux (trafic en millions de tonnes)
-  Grandes vallées fluviales aux cours navigables de gabarit européen
-  Autres cours d'eau
-  Aménagement du canal Seine-Nord
-  « Seine Gateway » : projet de connecter Paris à son interface maritime

La méga région parisienne



Source : E. Janin, S. Rauline, T. Snégaroff, *Atlas de la France. Enjeux et défis*, Ellipses, 2012